



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

PV74 CD10

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

17 Octobre 2024

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BRUNET Florence, FONTAINE Catherine, ROBERT Aurélie, SOUSTELLE Christine, VIÉ Florence, MM. AMARAL Dominique, GIOÉ Christophe, MALDOU Adil, MOREL Stéphane, SABATIER Patrick, TALLANDIER Thomas, TRINQUESSE Jean Louis.

Excusés : Mme BOLLEA Catherine, M. PLEUX Cédric

Invités : Mme FRANCOUEMBERGUE Floriane (secrétaire administrative), MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), PERLIN Guillaume (éducateur sportif).

Début de séance à : 19h10

Mme BRUNET est désignée secrétaire de séance.

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Catherine BOLLÉA, secrétaire de Cerisiers, membre du Comité de Direction et de plusieurs commissions départementales, pour le décès de sa maman.
- Manuel GOMES SOARES, ancien arbitre de Tonnerre.
- Julien GOTTI, ancien éducateur d'Ancy le Franc.

Le Comité adresse ses félicitations à :

- Sunny DO FUNDO, arbitre du District pour la naissance de son fils Soël

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

Félicitations

Le Comité de Direction félicite le club d'Avallon FCO pour sa qualification au 6^{ème} tour de la Coupe de France.

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV électronique 48 CD 9 du Comité de Direction du 24 septembre 2024 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV de l'Assemblée Générale du District du 4 octobre 2024 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communication du Président

a) Point d'étape sur les licenciés

Le nombre de licenciés est en ce début de saison de 10 525 licenciés à ce jour contre 10 401 la saison dernière, soit une légère augmentation d'environ de 1,2 %.

b) Assemblée Générale Élective du District

Le vendredi 4 octobre s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective du District. En présence notamment de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue BFC, les clubs de l'Yonne ont renouvelé leur confiance au Président Christophe CAILLIET et à sa liste (97,22 % des suffrages). Le Comité de Direction remercie les clubs icaunais pour leur confiance.

✓ Composition du Bureau :

Après l'élection du nouveau Comité de Direction du 4 octobre 2024, sur proposition du Président et conformément à l'article 12 du règlement intérieur du District de l'Yonne de Football, les membres composant le bureau du Comité de Direction sont :

- Président : Christophe CAILLIET
- Vice-Président/Secrétaire Général : Patrick SABATIER
- Vice-Président et Trésorier : Dominique AMARAL
- Vice-Présidents : Florence BRUNET et Christophe GIOÉ

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

✓ Signatures bancaires:

Le Comité de Direction mandate MM. CAILLIET, AMARAL et Mmes FOREY et FRANQUEMBERGUE pour effectuer toutes transactions bancaires.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

✓ Services administratif et technique

- Secrétaires : Stéphanie FOREY et Floriane FRANCOUEMBERGUE
- Techniciens : Bruno BILLOTTE, Guillaume PERLIN.
- Alternant en communication/marketing : Robin THIEBAUT
- Intendant en charge de toutes les commissions du district :
Mickaël ROMOJARO

✓ Nomination des membres chargés de faire appel au nom du Comité de Direction :

Le Comité de Direction adopte le principe de faire systématiquement appel en cas de contestation par l'intéressé d'une sanction disciplinaire infligée en première instance.

Pour cela, il approuve à l'unanimité, les nominations des membres du Comité de Direction suivants : Christophe GIOÉ, Patrick SABATIER.

c) Information technique

Bruno BILLOTTE présente une demande fédérale sur l'observation des plateaux U7. Un Google Form sera envoyé aux membres du Comité afin qu'ils se positionnent.

3. Nomination des commissions du District de l'Yonne de Football

Le Comité de Direction nomme et valide les commissions pour la saison 2024-2025. Les commissions sont susceptibles d'être complétées lors de la prochaine réunion.

Pôle Sportif

✓ Commission Sportive

- Président : Jean-Louis TRINQUESSE
 - Membres :
 - Norbert BARRAULT
 - Jean-Michel BATRÉAU
 - Christian BÉNARD
 - Benjamin BOUGAULT
 - Vincent CABIN
 - Mickaël ROMOJARO
 - Didier SCHMINKE

- Florence VIÉ
- Collaboratrice : Stéphanie FOREY

✓ Commission d'Arbitrage

- Président : Christophe GIOÉ
 - Membres :
 - Ronan AMARAL
 - Claude BARRET (Représentant des éducateurs)
 - Hugo BOUADOU
 - Elodie FERNANDES CARVALHO
 - Yohann FRAPPIN
 - Patrick GRIVET
 - Adil MALDOU
 - Djamal MESSAOUDI
 - Stéphane MOREL
 - Laurent MUSIJ
 - Wilfried RICHARD
 - Romain WALLON (membre n'ayant jamais pratiqué)
 - Invité à chaque réunion : Laurent KLIMCZAK
 - Collaboratrice : Stéphanie FOREY

✓ Commission des Délégués

- Présidente : Florence VIÉ
 - Membres :
 - Les délégués du District
 - Collaboratrice : Stéphanie FOREY

✓ Commission Médicale

- Président : Cédric PLEUX
 - Membres :
 - Christophe CAILLIET
 - Aurélie ROBERT
 - Thomas TALLANDIER
 - Collaboratrice : Stéphanie FOREY

✓ Commission Technique

- Président : Thomas TALLANDIER
 - Jeunes Animations (U7-U9-U11) :
 - Michel JOVIGNOT

- Franck LAMY
- Guillaume PLOUVIER
- Programme Éducatif Fédéral :
 - Pascal HUEL
 - Thomas TALLANDIER
- Scolaire :
 - Thomas TALLANDIER
 - Patrick SABATIER
 - Guillaume SALLANDRE
 - Représentant de l'Éducation Nationale
- Féminines :
 - Catherine BOLLEA
 - Emilie FLOREAU
 - Marc GRISORIO
 - Cassandra LELOUP
 - Aurélie ROBERT
 - Cédric SCIASCIA
- Futsal :
 - Jimmy DEGHAL
 - Franck LAMY
 - Sébastien VILAIN
 - Arnaud WIEME
- Tous les Football :
 - Franck LAMY
 - Sébastien VILAIN
 - Arnaud WIEME
- Labellisation :
 - Pascal HUEL
 - Thomas TALLANDIER
 - Bruno BILLOTTE
 - Guillaume PERLIN
- Collaboratrice pour ces groupes : Floriane FRANCCQUEMBERGUE
- Jeunes Compétitions (U13-U15-U18) :
 - Alexandre GUIDOU
 - Florian GUILBERT
 - Anthony OUMEDJKANE
 - Jérôme POUSSARD
- Détections / Perfectionnements / Sélections :

- Alexandre GUIDOU
- Florian GUILBERT
- Anthony OUMEDJKANE
- Jérôme POUSSARD
- Collaboratrice pour ces deux groupes : Stéphanie FOREY

Pôle Réglementaire

✓ Commission de Discipline

- Président : Stéphane MOREL
- Vice-Président : Arnaud SAUVAGE
 - Membres :
 - Claude BARRET
 - Dominique BILLOTTE
 - Philippe CHATON
 - Adelino DAS NEVES
 - Adil MALDOU
 - Wilfried RICHARD
 - Patrick SABATIER
 - Nathaly VILAIN
 - ✓ Instructeurs :
 - Caroline GIOÉ
 - Didier SCHMINKE
- Collaboratrice : Floriane FRANCOUEMBERGUE

✓ Commission d'Appel

- Président : Denis BOBB
 - Membres :
 - Gilles BALAINE
 - Vincent CABIN
 - Michel DROUVILLE
 - Daniel DUROIR
 - Catherine FONTAINE
 - Hors faits disciplinaires, tous les membres du Comité de Direction sont membres (article 28.1.2 des statuts du District)
 - Collaboratrice : Floriane FRANCOUEMBERGUE

✓ Commission des Terrains et Infrastructures Sportives

- Président : Jean-Louis TRINQUESSE
 - Membres :
 - Jean-Michel BATRÉAU
 - Christian BÉNARD
 - Pierre HUTIN
 - Romain WALLON
 - Collaboratrice : Floriane FRANCOUEMBERGUE

✓ Commission de Surveillance des Opérations Électorales

A nommer ultérieurement

- Collaboratrice : Floriane FRANCOUEMBERGUE

✓ Commission Statuts, Règlements et Obligations des Clubs

- Président : Patrick SABATIER
 - Membres :
 - Alain ANASTASIO
 - Claude BARRET
 - Catherine FONTAINE
 - Mickaël ROMOJARO
 - Jean-Louis TRINQUESSE
 - Collaboratrice : Floriane FRANCOUEMBERGUE
 - Membres du statut de l'arbitrage :
 - Représentants des licenciés des clubs :
 - Catherine FONTAINE
 - Wilfried RICHARD
 - Jean-Louis TRINQUESSE
 - Représentants des arbitres :
 - Ronan AMARAL
 - Stéphane MOREL (Représentant élu des arbitres au Comité de Direction)
 - Laurent MUSIJ
 - Collaboratrice : Stéphanie FOREY

Pôle Économique et Développement

✓ Commission des finances et partenariats

- Président : Dominique AMARAL

- Membres :
 - Christophe CAILLIET
 - Christophe GIOÉ
 - Stéphane MOREL
 - Patrick SABATIER
 - Collaboratrice : Stéphanie FOREY / Robin THIEBAUT (alternant)

- ✓ Commission de formation et d'accompagnement des clubs
 - Présidente : Florence BRUNET
 - Membres :
 - Catherine BOLLÉA
 - Catherine FONTAINE
 - Stéphane MOREL
 - Nathaly VILAIN
 - Collaboratrice : Floriane FRANCOUEMBERGUE

- ✓ Commission de l'engagement
 - Président : Christophe CAILLIET
 - Membres :
 - Tous les membres du Comité de Direction
 - Collaboratrice : Floriane FRANCOUEMBERGUE

- ✓ Commission de valorisation du bénévolat et de l'esprit sportif
 - Président : Christophe CAILLIET
 - Membres :
 - Tous les membres du Bureau du Comité
 - Collaboratrice : Floriane FRANCOUEMBERGUE

- ✓ Commission des opérations événementielles et de la communication
 - Présidente : Christine SOUSTELLE
 - Membres :
 - Dominique AMARAL
 - Bruno BILLOTTE
 - Christophe CAILLIET
 - Christophe GIOÉ
 - Robin THIEBAUT
 - Collaboratrice : Stéphanie FOREY

Le Secrétaire Général est missionné pour la mise à jour de ces éléments sur le site et dans l'Annuaire du District en lien avec les secrétaires administratives.

4. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel: En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

b) Suivi du Budget

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget.

c) Dispositions financières

Après études des dispositions financières et en particulier le comparatif avec les autres Districts de notre Ligue, les Districts limitrophes du Loiret, de la Seine et Marne et de l'Aube et la Ligue BFC, l'ensemble des dispositions financières 2024/2025 sont adoptées à l'unanimité ([ANNEXE 1](#)), avec mise en application au 1^{er} novembre prochain.

En particulier le Comité de Direction acte :

- Le maintien à 0.38 € du remboursement kilométrique pour les membres du Comité et des commissions (0.446 € dans tous les autres districts et la Ligue)
- Consécutivement à un contrôle qu'elle a opéré au sein de la FFF, l'URSSAF impose de conditionner le remboursement des frais de déplacement sous forme d'indemnités kilométriques, à la fourniture d'un certificat d'immatriculation au nom du bénéficiaire ou à celui d'une personne appartenant à son foyer fiscal. Forfait non admis, seul le kilométrage réel doit être retenu.

- Valorisation de 2 € des indemnités des arbitres ; à 35 €, seniors comme jeunes, les arbitres icaunais sont les mieux indemnisés de la Ligue.
- Cotisations au District : sur l'étude comparative, la cotisation moyenne maximale est à 331.50 €. Il est décidé de porter la cotisation maximale du District (clubs de D1) de 120 € à 150 € et celle de D2 à 130 € (115 € la saison dernière)
- Le Comité de Direction ne souhaite pas ajouter de droits sur matchs de coupes comme c'est le cas dans 4 autres Districts (23 € à 60 € à chaque tour disputé)
- Pas d'augmentation du droit sur licence en 2024/2025, qui demeure à 7 €, mais une augmentation est envisagée la saison prochaine.
- Gel des frais de dossiers et procédures
- Amendes : l'étude comparative permet de constater que les amendes sont majoritairement inférieures dans l'Yonne que dans les autres Districts. Le Comité de Direction acte l'augmentation de l'amende 5.26 (Non-Envoi de document ou renseignement demandé par le District de l'Yonne de Football dans les délais impartis) de 40 € à 50 €, ainsi que les amendes pour absences à l'Assemblée Générale (5.16 et 5.17)
- Pas d'augmentation des frais de forfaits, abandons et retraits, ni pour les obligations d'éducateurs
- Augmentations des sanctions pour non-respect des obligations d'équipes de jeunes (9.1 et 9.2)
- Suppression de la participation au développement des pratiques pour tous les clubs départementaux et régionaux du District (de 45 € à 460 € par club). Seuls les clubs nationaux participeront.
- Le Comité de Direction ne souhaite pas ajouter de frais de dossiers FAFA comme cela est demandé dans 3 autres Districts.
- Le refus ou absence non excusée d'un joueur ou joueuse à une sélection, un perfectionnement, une détection ou un rassemblement (toutes catégories) sera sanctionné d'une amende de 100 € (15.3, 60 € la saison précédente)

d) Amende

Mail du club de Chéu, concernant l'amende relative à l'absence à l'Assemblée Générale du District de l'Yonne du vendredi 4 octobre, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.16 de 30€ relatives au PV de l'Assemblée Générale.

e) Feuilles de match et/ou plateaux manquantes

Le Comité de Direction amende les clubs n'ayant pas retourné les feuilles de plateaux et/ou feuilles de présences (amende 5.25 / 30 €) mentionnés dans l'[ANNEXE 2](#).

f) Amendes pour absences à convocation :

Après réception des mails des clubs de Charmoy, Gurgy, Héry, Joigny, Magny, Monéteau, Mt St Sulpice et Tanlay concernant l'absence de leurs joueuses au rassemblement PPF U14F et U15F du 2 octobre 2024, le Comité de Direction décide à l'unanimité de faire preuve de mansuétude et de ne pas appliquer l'amende 15.3.

Il rappelle toutefois aux clubs que les sélections, perfectionnements, détections ou rassemblements sont **obligatoires** et que les clubs doivent prévenir le District préalablement à ces événements.

g) Relevé des comptes clubs

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la disposition financière validant les relevés des comptes clubs 2024/2025 ([ANNEXE 3](#)).

h) Contrats d'objectifs

Le Comité de Direction valide à l'unanimité les contrats d'objectifs mentionnés en [ANNEXE 4](#). Une information sera faite aux clubs à ce sujet afin de les inciter à atteindre ses objectifs en faveur du football icaunais.

i) Barème disciplinaire

Le barème disciplinaire fera l'objet d'un débat. Un groupe de travail est créé afin de travailler dessus.

Les salariés du District quittent la séance.

5. Activation de l'article 13.8 des Statuts du District

Le Président présente au Comité de Direction les modalités statutaires précisant le principe de rémunération d'un de ses membres.

Après avoir exposé les arguments en faveur de cette possibilité, le Président quitte la séance.

Les membres du Comité de Direction,

Considérant la nécessité structurelle d'un poste de Direction au sein du District, en rappelant que 88% des Districts sont pourvus,

Considérant le départ d'une salariée administrative en fin de saison dernière (départ en retraite de P.LANTELME), ainsi que le départ d'un technicien en charge du Plan de Performance Fédéral (E.THOMAS / rappel de la participation 23/24 du District auprès de la Ligue au titre de l'Equipe Technique Régionale -ETR- : 30 797 €)

Considérant que les aspects juridiques ont été validés en Assemblée Générale,

Considérant les aspects budgétaires présentés,

Considérant que la transparence financière et le contrôle de la gestion sont effectifs,

Considérant que le Président a demandé et obtenu son détachement (100%) de la fonction publique hospitalière, mettant ainsi un terme à son activité professionnelle

Procède au vote :

Pour 12 – Abstention 0 – Contre 0

Et décide qu'à compter du 1^{er} novembre 2024, son Président Christophe CAILLIET percevra une indemnité mensuelle indexée sur le salaire minimal conventionnel de la classification H de cadre de la Convention Collective des Personnels Administratifs et Assimilés de Football (CCPAAF), jusqu'à la fin de la mandature.

Retour en séance du Président

Le Président, informé par le Secrétaire Général, remercie les membres du Comité de Direction pour la confiance témoignée.

6. Rapport de commissions

CDA – Nomination arbitre

Le Président de la CDA informe les membres du Comité de Direction des arbitres ayant validé la partie terrain via deux observations positives et qui peuvent donc être nommés officiellement :

- Koné ABOUBACAR
- Félix GOMIS
- Hugo LAMBLIN

Le Comité de Direction valide à l'unanimité ces nominations.

7. Informations et Questions diverses

a) Calendrier Comité de Direction

Le Président fait part des dates des comités de direction pour la saison 2024-2025 :

- Mardi 17 décembre 2024 à 19h00
- Jeudi 13 février 2025 à 19h00
- Mardi 15 avril 2025 à 19h00
- Jeudi 5 juin 2025 à 19h00

Fermeture du District : du mardi 24 décembre 12h00 au lundi 6 janvier 14h00

Séance levée à : 23h00

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président
Christophe CAILLIET

La Secrétaire de séance
Florence BRUNET